

qui se laissent gagner par de l'argent (a) pour louer un ouvrage ; & sur-tout il n'avoit pas besoin de rapporter ces vers impertinens de Boileau contre eux (b). Je sais bien que tout ce qu'il a dit des journalistes, c'est en général ; mais la plupart des lecteurs l'appliqueront à ceux de Trévoux comme aux autres, d'autant plus qu'il n'y a pas le moindre petit mot d'exception en leur faveur (c). Et puis ce que je ne lui

(a) Jamais une telle expression n'est sortie de ma bouche ni de ma plume. J'ai parlé de quelques présens faits avec choix. Le mot *choix* me paroît même exclure l'argent . . . L'erreur ou l'imposture est de peu d'importance, je l'avoue, mais elle marque la passion du censeur.

(b) Si on ne faisoit que ce dont on a besoin, il faut convenir que l'activité humaine recevrait un terrible échec. Si je n'avois pas besoin de rapporter les vers de Boileau ; je n'avois pas besoin non plus de les omettre, sur-tout en voulant les réfuter, & condamner l'injustice du satyrique comme j'ai fait. Ordinairement on ne condamne pas ce qu'on n'indique pas ; & en faisant l'apologie des Messieurs de Trévoux, il étoit tout naturel de condamner les torts qu'on leur avoit faits . . . Ces vers, deux cents fois imprimés, il est défendu de les rapporter, même pour les réfuter ? Sévère & inquiétante morale ! il faut en convenir.

(c) Il eût été du meilleur stile possible, de dire : Tous les journalistes (excepté ceux de Trévoux) reçoivent de tems en tems &c. J'ayoue que je ne connois point les graces de ce genre d'éloquence. Mais si l'on veut une exception réelle, honnête & décente, on la trouve à la page 98 & 99, où il y a quelque chose